

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en trois fois par poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

INSERTIONS.

Annances, la ligne... Révisées sont faites... Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal, la veille de la reproduction, avant midi.

ABONNEMENTS: Par an... Par semestre... Par trimestre... Les abonnements continuent jusqu'à réception d'un avis contraire.

SAUMUR 11 Octobre 1881.

Chronique générale.

Trente-trois millions vont être demandés à la Chambre à titre de régularisation pour les frais de notre expédition de Tunisie. Dix-sept millions ont déjà été votés avant la séparation du Parlement...

On annonce que le Président de la République constituera un million de dot à M<sup>lle</sup> Alice Grévy, en la mariant à M. Wilson...

Il se prépare un petit mouvement dans le personnel des secrétaires généraux et des sous-préfets. M. Constans profitera de l'occasion, dit le Télégraphe...

Pari annonce qu'en présence des renseignements fournis par la Gazette de Médecine sur le déplorable état sanitaire des troupes françaises en Tunisie, le ministre de la guerre a demandé au commandement et au service médical des explications détaillées...

N'est-ce pas avouer que le général Farre s'occupe de la question pour la première fois depuis six mois? D'après le même journal, le ministre de la guerre vient d'inviter le général Saussier

à presser l'ouverture des opérations définitives.

Une correspondance d'Oran annonce que l'empereur du Maroc a, dans des lettres adressées à toutes les tribus sahariennes, maudit Si-Sliman-ben-Kaddour et tous ceux qui font cause commune avec lui pour agiter le pays contre les Français.

On attribue à cette intervention une grande importance, et l'on dit qu'elle portera un coup terrible à Bou-Amena et à son allié.

Le Figaro a reçu par la voie de Cagliari les tristes nouvelles suivantes:

Cagliari, 6 octobre. Le télégraphe français est partout interrompu.

Le service des bateaux transatlantiques est suspendu par les réquisitions militaires. Les communications sont impossibles.

Plusieurs télégrammes très-long et très-importants que j'ai adressés au Figaro sont en souffrance sur la ligne française. Ils auront huit jours de retard.

En Tunisie, la situation est très-grave et la désorganisation est générale.

Nous sommes absolument gênés par Mohamed-Kasnader.

L'Officiel a publié des détails très-rassurants sur l'état sanitaire des troupes en Tunisie. Voici un fait entre mille qui dément cet optimisme:

La 4<sup>e</sup> compagnie du 14<sup>e</sup> bataillon du 4<sup>e</sup> régiment du génie, qui a quitté Versailles au mois de mars dernier, compte actuellement, sur 112 hommes, 54 malades.

Les caïds ont informé le général Saussier qu'Ali-ben-Khalifa a adressé à toutes les tribus insurgées une lettre leur promettant des secours de Constantinople et les enga-

geant à se réunir dans la plaine de Kairouan.

Une dépêche du général Logerot annonce que le camp de Testour a été attaqué par les insurgés qui ont été vigoureusement repoussés avec de grandes pertes.

On lit dans la Justice, journal véritablement républicain:

Les tristes événements de Tunisie ayant ramené l'attention sur les origines de l'expédition, on a été ému d'y trouver des affaires financières.

Je ne recherche pas qui a trémpé dans ces affaires; je n'examine pas les allégations apportées d'un côté ou de l'autre; je laisse de côté tout ce qui est discutable, relatif à telle ou telle personnalité; il y a un fait bien certain, BIEN INDÉNABLE, admis aujourd'hui par tous: c'est que l'échauffourée des Kroumirs n'a été qu'un prétexte, et que les motifs, au moins les occasions de l'expédition, ont été les affaires de trois sociétés fondées ou à fonder.

Il suffit de lire le Livre Jaune pour s'en convaincre.

Les officiers de toute nuance ne peuvent pas le contester; aussi il faut voir comme ils s'en tirent. Ils disent: Quoi! ne savez-vous pas que le gouvernement doit protéger les intérêts de ses nationaux, aussi bien les intérêts financiers que les autres? N'est-ce pas là une part de l'influence française? — Et un journal, il est vrai sans grande autorité, mais qui a eu le mérite de trouver la formule de cette thèse difficile, dit: On avait à choisir entre plusieurs procédés de conquête. On n'a pas essayé la conquête politique, on a préféré la conquête économique.

Le fait indéniable, c'est donc que le sang de nos soldats sert au développement des affaires de trois sociétés fondées ou à fonder. C'est M. Camille Pelletan, républicain, deux fois élu député, qui le publie.

NOUVELLES D'AFRIQUE.

Dépêches de l'Agence Havas.

Tunis, 10 octobre.

Il résulte des derniers renseignements qui nous parviennent de Hammamet, que depuis le départ des Français de cette ville, les rebelles ont pris possession de toutes les campagnes de la banlieue et sont installés aux portes mêmes de la ville. Ils interceptent tout ravitaillement et dévalisent ou tuent quiconque sort de Hammamet sous n'importe quel prétexte.

Les habitants sont dans l'impossibilité de faire paître leurs troupeaux; tous ceux qui sortent des murs de l'enceinte sont immédiatement volés par les maraudeurs. 500 chevaux et 850 moutons ont été enlevés à des Européens; 23,000 piastres ont été volées à une même personne.

Les habitants sont dans une grande inquiétude. Ils craignent le pillage de la ville. Les sujets et les protégés anglais ont écrit à leur consul à Tunis pour réclamer un secours immédiat.

Les Kroumirs, qui depuis la première expédition étaient restés indifférents en apparence à l'insurrection, sont décidés à reprendre les armes contre nous.

Des soldats français ont été envoyés à la Kasbah de Tunis, pour la mettre en état de recevoir nos troupes. La porte qui se trouve près de la Kasbah, fermée depuis de longues années, a été ouverte aujourd'hui.

Il paraît certain que nos troupes entreront par cette porte. De cette manière nos soldats n'auront pas besoin de traverser la ville. Des ordres sont donnés aux soldats tunisiens qui gardent les forts de se retirer quand les Français se présenteront pour les occuper.

Tunis sera certainement occupé aujourd'hui ou demain.

Tunis, 10 octobre, soir.

Nos troupes ont occupé la ville ce matin à huit heures et demie. Les troupes sont entrées à la Kasbah. Un détachement a franchi la porte de Bab-el-

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

MAITRE LE TIANEC

PAR M<sup>lle</sup> MARTHE LACHÈSE.

(Suite.)

Pendant toute cette journée, Françoise demeura enfermée dans sa chambre. Personne ne fut admis près d'elle, pas même M<sup>lle</sup> Le Hédécou. La fatigue du voyage suffisait pour expliquer cette sévère retraite.

Le lendemain, au point du jour, elle sortit, suivie d'une servante. Elle se rendit à la chapelle des Religieuses de saint François. Là, elle s'entreint longuement avec le guide de son âme et plus longuement encore avec l'ami divin qui lui fut donné dans la communion. Quand elle quitta ce lieu béni, la servante qui l'accompagnait ne put s'empêcher d'être frappée de la sérénité qui était descendue sur son front.

gnor l'inconsciente messagère qui emportait le secret de son avenir.

Une partie du jour dut s'écouler avant que M. Le Tianec pût répondre à l'appel qui lui était adressé.

Apprenant le retour de M. et de M<sup>lle</sup> Hardellier, quelques visiteurs s'étaient déjà présentés à leur porte. Comme la veille, tous avaient été déçus dans l'espoir de revoir les voyageurs. Seul, M. Le Tianec devait être admis. Le président et sa fille l'attendaient dans le salon.

A chaque coup de sonnette, Françoise tressaillait. Son impression redoubla quand, à travers les arbrustes de la cour d'entrée, elle entrevit la haute taille de Corentin.

Le salon s'ouvrit, la portière des Gobelins se souleva, et la voix du valet de chambre annonça: — Monsieur Le Tianec.

— Venez donc, mon ami, s'écria M. Hardellier en s'avancant les mains tendues.

— Ah! mon cher président! que je suis heureux de vous revoir! Mademoiselle, veuillez agréer mes hommages.

Françoise s'inclina. Un demi-sourire et une légère rougeur parurent en même temps sur son visage.

M. Hardellier, lui, ne reprima pas le sourire qui s'épanouit tout à fait sur sa loyale figure.

ne s'écoulaient pas sans que des amis aient ensuite de longues causeries en réserve.

— Si j'avais su que vous fussiez de retour, je serais accouru dès hier. Tout d'abord, comment va ce cher malade auquel, pendant si longtemps, nous avons été sacrifiés?

— Un peu mieux. Que de fois, assis près de lui, j'ai, de loin, tourné les yeux vers Angers, vers les salles d'audiences, vers vous tous, mes amis.

— Nul n'en doute, répondit M. Le Tianec.

Pendant quelques instants, la conversation suivit son cours. Le magistrat examinait Corentin. Il le trouvait amaigri, changé; et il était non moins frappé du développement qu'avaient pris dans la physionomie du jeune homme cette douceur et cette dignité qui avaient toujours attiré vers lui le respect et la sympathie.

M. Hardellier sentait se dilater, se réjouir son cœur de père.

— Mon ami, dit-il tout à coup, laissons de côté les sujets que nous traitons. Parlons d'une chose plus importante. Je vous ai demandé de venir près de moi sans retard.

— En effet, monsieur le président, et, si quelques heures se sont écoulées...

— Vous voici, cela suffit. Eh bien! (la chose est triste) si je vous ai appelé, il faut bien que je vous le dise, c'est que j'ai un reproche à vous adresser, Corentin.

— Un reproche, cher monsieur! Ah! parlez vite.

— Oui, Corentin, oui. Je suis péniblement surpris. Parmi ceux qui vous ont confié leurs intérêts, et ils sont nombreux...

— Trop parfois, pauvres gens! le temps me manque.

— Oh! dans cette circonstance, ce n'est pas le temps qui vous a manqué. Donc, parmi ceux qui vous ont remis leur cause, un jeune homme s'est trouvé qui, pour bien des motifs, devait compter sur vous. Il était digne de toutes vos attentions. Il méritait, celui-là, d'être l'objet spécial du dévouement que, si souvent, si facilement, vous prodiguez autour de vous. Et pourtant, ce jeune homme n'a pas trouvé en vous l'appui qu'il devait espérer. Vous l'avez négligé, vous l'avez oublié à ce point que, le voyant ainsi abandonné, un autre avocat s'est vu forcé de plaider sa cause.

— Qu'entends-je! s'écria Corentin. Ah! monsieur le président!

— Ne réclamez pas. Le fait est certain.

— Monsieur, reprit maître Le Tianec, j'ignore de qui vous parlez. Jamais, jamais, je n'ai volontairement délaissé le moindre de ceux qui m'ont appelé à leur aide. Oh! non, je n'accepte pas l'accusation que vous portez ainsi contre moi. Comment vous qui, jusqu'à ce jour, m'avez honoré de votre estime...





